

Jean Moreau
14 rue des Lilas
75013 Paris
Tél. : 06 12 34 56 78
jean.moreau@mail.fr

Monsieur l'Officier du Ministère public
Tribunal de police de Paris
10 rue de Buci
75006 Paris

À Paris, le 24 septembre 2026

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Contestation de l'amende n° 750 2026 00123456 A – Stationnement avec carte
mobilité inclusion

Madame, Monsieur,

Le 21 septembre 2026, mon véhicule [\[Renault Clio immatriculé AB-123-CD\]](#) a fait l'objet
d'un procès-verbal électronique n° 750 2026 00123456 A pour stationnement non autorisé
sur une place payante, située [\[18 avenue de Paris, 75010 Paris\]](#).

Au moment des faits, la carte mobilité inclusion stationnement n° [\[M2016-123456\]](#) était
apposée derrière le pare-brise, parfaitement visible de l'extérieur. Cette carte m'a été
délivrée le [\[12 mars 2021\]](#) par la [\[Maison départementale des personnes handicapées de
Paris\]](#) et demeure valide jusqu'au [\[12 mars 2026\]](#).

L'article R417-11 du Code de la route dispose que les titulaires de cette carte bénéficient de
la gratuité du stationnement sans limitation de durée sur l'ensemble des places de
stationnement payantes. L'infraction relevée n'est donc pas constituée.

Je vous prie de bien vouloir classer sans suite ce procès-verbal et de m'en tenir informé
dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Jean Moreau

Pièces jointes : copie recto-verso de la carte mobilité inclusion stationnement, copie de
l'avis de contravention, justificatif de domicile